



Venerque

Lettre Municipale

N° 138

MAI 2008

Commission Communication

Nous contacter : communication-venerque@googlegroups.com

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Scolaire et périscolaire

- **La vente des tickets de cantine** pour le mois de mai se fera en mairie le vendredi 16 mai, de 14h à 17h30 ; le samedi 17 mai, de 8h30 à 11h30 et le lundi 19 mai, de 8h à 11h30.
- **Inscriptions écoles** : pour l'année scolaire 2008-2009, pensez à vous faire connaître auprès du directeur pour l'élémentaire (Tel : 05.62.11.59.54), auprès de la mairie puis de la directrice pour la maternelle (Tel : 05.62.11.59.55).
- **Travaux** : Durant la durée des travaux d'extension des locaux de l'élémentaire, les accès aux écoles par la rue Mont Frouzy seront fermés. Les entrées s'effectueront par les portails du côté du jardin de la mairie.

Informations

- **Travaux sur l'avenue du Loup Saut** : des travaux d'enfouissement des réseaux sont prévus jusqu'au 31 juillet, de ce fait la vitesse sur cette zone sera limitée à 30 km/h de 7h30 à 18h30.
- **Electricité** : les secteurs avoisinants l'Avenue des coteaux devraient subir une coupure d'électricité le 9 juin. EDF a adressé, par courrier postal, un message d'information à tous les résidents concernés.
- **Ramassage des ordures ménagères** : En raison des jours fériés du jeudi 1^{er} mai et jeudi 8 mai, il n'y aura pas de ramassage des ordures ces jours là. Un « rattrapage » pour le ramassage des bacs collectifs ordures ménagères aura lieu le vendredi 2 mai et vendredi 9 mai.
Pour le jour férié du lundi de Pentecôte, le 12 mai, le ramassage sera effectué sur l'ensemble de la commune (individuel et collectif) le mardi 13 mai. Pensez à sortir vos poubelles **la veille** (pas trois jours avant, au risque que chiens et chats éparpillent vos ordures).
- **Emplois saisonniers** : deux emplois d'été sont proposés au sein des services municipaux. Un pour la Médiathèque, du 7 juillet au 2 août et un pour les Services techniques, du 11 août au 29 août. Les conditions de candidature : *être lycéen(ne) ou étudiant(e), âgé(e) de 18 à 22 ans, habitant à Venerque et n'ayant jamais travaillé pour la mairie. Les CV doivent être déposés au secrétariat de la mairie avant le 22 mai 2008.*
- **Bruits de voisinage** : Les travaux bruyants sont autorisés :
 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
 - Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
 - le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.
- **La Commission Communication** met à votre disposition une adresse mail unique, communication-venerque@googlegroups.com, sur laquelle vous pouvez déposer vos projets, initiatives ou remarques que vous souhaitez publier dans la lettre municipale mensuelle. N'hésitez pas à nous écrire !!!
- **Le prochain bulletin municipal est en cours de rédaction** : les associations souhaitant profiter de ce support pour se faire connaître, proposer un bilan d'activités ou présenter des projets peuvent faire passer leurs articles avec photos avant le 23 mai sur communication-venerque@googlegroups.com ou déposer ces éléments au secrétariat de la mairie.

Médiathèque

- Les adhérents de la médiathèque municipale sont priés de restituer les **CD** empruntés, appartenant à la médiathèque départementale, **avant le 17 mai 2008**.
- **Prochain atelier poésie** : Samedi 17 mai 10h00 à la médiathèque.
- **Les Rencontres Lecture** auront lieu le jeudi 15 mai autour de *La chaussure sur le toit* de Vincent Delecroix – Edition Gallimard, à la Médiathèque à 14h.

Environnement

- **La demande de constat de catastrophe naturelle déboutée**: la Préfecture indique que la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les inondations et les coulées de boue du 14 & 15 juin 2007, n'a pas été reconnue pour la commune de Venerque. Le motif invoqué est qu'il ressort du rapport de météorologie une occurrence du phénomène inférieure à 10 ans. L'intensité anormale d'un agent naturel est avérée

lorsque l'occurrence statistique du phénomène (durée de retour) est supérieure ou égale à 10 ans.

- **Déchets verts** : les ramassages se feront deux fois dans le mois les mardis 6 et 20 mai. *Inscriptions et Renseignements au 05.62.11.59.59.*

Les champs de notre campagne

Avril 2008 est revenu dans la norme météorologique, 50 à 60 mm d'eau ont été mesurés dans le secteur, de façon très douce et des températures presque froides. Revers de la médaille, les « fenêtres » pour travailler ont été très courtes car le vent a été aussi présent. Conséquences, les semis de tournesol et de maïs effectués ont une levée plus que ralentie, pour le plaisir des profiteurs (limaces, pigeons). Les colzas terminent la floraison, les pois l'ont commencée. Les céréales blé tendre, blé dur se préparent à sortir leurs épis, les maladies rouilles et septorioses sont présentes sur les premières feuilles.

En espérant que le beau temps dure au-delà de trois jours consécutifs pour poursuivre les semis des tournesols et de sorgho dans de bonnes conditions agronomiques.

Associations

- **L'ACLSV organise plusieurs stages sur le mois de mai** : Stage d'initiation à la Salsa : le samedi 17 mai de 19h à 21h30 à la salle des fêtes de Venerque (1^{er} étage) ; **Stage de découverte du Yoga** : le dimanche 25 mai de 9h à 11h30 à la salle Edouard Lacombe de la Maison de la Culture (1^{er} étage). En fin dans le cadre des journées africaines des **Stage de Danses et de Percussions Africaines** sont prévues le dimanche 18 mai de 10h à 18h, durant laquelle une collecte de vêtements et médicaments aura lieu.
Renseignements/inscriptions : ACLSV au 05.61.08.13.96 ou aclsv.venerque@laposte.net
- **USV** : L'Union Sportive Venerquoise Football organise son traditionnel **vide grenier** sur les allées du Duc de Ventadour le **dimanche 25 mai** de 8h à 18h. *Renseignements et réservations au 06.59.22.98.79*
- **Association Confluences Garonne Ariège** : Dans le cadre des Journées Nature de Midi-Pyrénées qui se tiendront du 24 mai au 1er juin, l'association Confluences Garonne-Ariège, dont Venerque est membre, organisera une manifestation le **mercredi 28 mai** après-midi, avec des activités de découverte de la nature à Goyrans: animations, balades...etc.

Permanences

- **Impôts** : Une permanence aura lieu le jeudi 22 mai de 8h30 à 12h, accueil au 1er étage de la mairie
- **M. Patrick LEMASLE**, député de la 7^{ème} circonscription de la Haute-Garonne tiendra une permanence à la Mairie d'Auterive le Vendredi 23 mai de 9h30 à 11h.
- Pharmacies de garde :
 - 4 mai et 8 mai : 66 rue d'Andorre à PINSAGUEL (05.61.72.01.73)
 - 11 mai : 3 rue Principale à PORTET (05.61.72.01.22)
 - 18 mai : Rue du Commerce à PORTET (05.61.72.00.32)
 - 25 mai : 8 chemin des Genêts à PORTET (05.62.20.09.51)

Dates à retenir :

- ⇒ **8 mai** : Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale. Le défilé partira à 11h30 devant la mairie pour se rendre au monument aux morts.
- ⇒ **9 mai** : Journée de l'Europe.
- ⇒ **17 mai** : Stage d'initiation de Salsa par l'ACLSV
- ⇒ **18 mai** : Journées africaines
- ⇒ **25 mai** :
 - Fête des mères
 - Vide Grenier organisé par l'USV Football
 - Stage de Yoga
- ⇒ **29 mai** : Conseil municipal, à 21h à la mairie, dans la salle du conseil si les travaux de rénovation sont terminés, dans la salle des fêtes du bas dans le cas contraire.

EDITO

Le mois d'avril est terminé et son déroulement sur nos agendas entre vacances de printemps, rencontres multiples et désignations post électorales, aura été stupéfiant par sa fulgurance.

Pendant le mois écoulé, vos élus ont pris position sur le soutien scolaire pour les vacances de printemps. La municipalité a partagé la position du Conseil des Maîtres, présentée lors du Conseil d'Ecole extraordinaire du 8 avril 2008, sur le soutien de 5 fois 3 heures, en mathématiques et en français, à proposer à 5 à 6 élèves des CM1 et CM2. Les élus ont rappelé qu'ils étaient favorables au principe de soutien aux élèves en difficulté, d'autant que la commune de Venerque, puis la Communauté de Communes Lèze Ariège Garonne, le réalise depuis plusieurs années au travers de l'aide aux devoirs, portée par le Contrat Local d'Aide à la Scolarité.

La municipalité a regretté l'absence de concertation, avec tous les partenaires de l'école, pour la mise en place de ce dispositif, ainsi que le manque de moyens (locaux scolaires utilisés en Centre de Loisirs Sans Hébergement, financement des fournitures et des outils pédagogiques, restauration...). **En conséquence, les élus de Venerque ont décidé de ne pas répondre positivement à la demande de l'Education Nationale de mettre à disposition des locaux communaux, pour le soutien scolaire lors des vacances de Printemps 2008.**

Vos élus ont rencontré l'ensemble du personnel communal au travers d'une rencontre où chaque employé a été salué pour son engagement au service de la commune et des administrés. Il a été rappelé la volonté d'établir une relation de partenariat, constructif et transparent avec un principe majeur d'écoute et de respect de chacun. Il a été indiqué que la nouvelle équipe municipale était fière de l'administration communale, dans son niveau de compétence, son investissement, sa diversité et sa professionnalisation. Les objectifs ont été réaffirmés au niveau de la qualité de réponse au sein des services, la disponibilité au profit du public, la réduction des délais d'attente, le respect de l'égalité, de l'impartialité et de la neutralité dans le traitement des demandes.

Pour s'approprier les environnements professionnels du personnel, l'équipe municipale effectuera prochainement une visite des équipements communaux.

Pour représenter au mieux notre collectivité vos élus se sont engagés, en fonction de leurs disponibilités, leurs compétences et de la confiance des élus du territoire, dans divers mandats:

- Jacques DOUMERC a été élu Président du SIVU Habitat Lèze Ariège, dont le but est la mise en œuvre d'une politique concertée d'habitat d'urbanisme et de développement.
- Michel DUVIEL a été réélu Président de la Communauté de Communes Lèze Ariège Garonne et vice-Président du Pays du Sud Toulousain, en charge de l'Emploi et la Formation.

Le mois de mai est là, prenons le temps d'apprécier les jours qui augmentent, la température qui s'élève d'une manière très sensible. Ce mois est si variable qu'on a dit avec raison qu'il n'est beau que chez les poètes, car il dissimule des jours particuliers dont ceux de St Mamert, St Pancrace et St Servais, appelés les *saints de glace*.

Joyeux mois de mai à tous,

L'équipe municipale.